

Extrait du registre des décisions

Bureau du 01 juillet 2025

n° 082-25

Objet : RS - Demandes de subventions auprès de l'Agence de l'eau et du Département pour les années 2024-2025

- date de convocation le 25 juin 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi un juillet treize heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry, sans condition de quorum à la suite de l'absence de quorum lors de la séance du jeudi vingt-six juin deux mille vingt-cinq.

- étaient présents : 7

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Cécile Trahand

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Thierry Repentin

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Sainte-Reine

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 2

de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Jean-François Poitou à Thierry Repentin

- conseillers excusés : 43

Grégory Basin - Marie Bénévise - Luc Berthoud - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Arthur Boix-Neveu - Vincent Boulnois - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Corinne Charles - Jean-Pierre Coendoz - Eric Delhommeau - Michel Dyen - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Marcel Ferrari - Philippe Ferrari - Sandra Ferrari - Hervé Ferroud-Plattet - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamen - Alexandre Gennaro - Valentin Hachet - Hélène Jacquemin - Max Joly - Sylvie Koska - Luc Meunier - Vincent Miguet - Pascal Mithieux - Franck Morat - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Marie Perrier - Christophe Pierretton - Damien Regairaz - Josette Rémy - Daniel Rochaix - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch - Thierry Tournier - Jean-Maurice Venturini - Corine Wolff

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 01 juillet 2025

délibération n° 082-25

objet **RS - Demandes de subventions auprès de l'Agence de l'eau et du Département pour les années 2024-2025**

Thierry Repentin en l'absence de Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que l'Agence de l'eau apporte des aides financières aux collectivités qui conduisent des actions permettant d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques ainsi que d'optimiser la gestion de la ressource en eau. De même, le Département soutient les projets des collectivités pour adapter la gestion de l'eau à un contexte de changement climatique.

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse : programme « Sauvons l'eau » 2025-2030

L'atteinte du bon état des eaux, l'adaptation des territoires au changement climatique, la reconquête de la biodiversité et la solidarité entre les territoires sont les enjeux du 12^e programme de l'Agence de l'eau.

Les axes d'intervention sont les suivants :

- organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs,
- favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité,
- améliorer la qualité des eaux des milieux,
- gérer durablement la ressource et l'alimentation en eau potable,
- préserver et restaurer les capacités des sols à infiltrer, stocker l'eau et recharger les aquifères.

Dans ce cadre, les collectivités peuvent prétendre à des subventions à hauteur de 50 à 70 % des montants d'investissement.

Département : appel à projets « eau »

Cet appel à projets pour objectifs de soutenir les projets des collectivités pour une meilleure gestion de l'eau, de les accompagner pour l'adaptation de la gestion de l'eau au changement climatique et de les inciter à structurer leurs services d'eau et d'assainissement. Il comporte 4 volets :

- performance des services,
- modernisation et innovation,
- valorisation énergétique,
- amélioration de la connaissance de la ressource en eau face au changement climatique.

Les thématiques éligibles sont les suivantes :

- performance des services : inciter à la gestion patrimoniale en recherchant l'efficacité et en accompagnant la conformité des installations,
- modernisation et innovation technique dans la gestion des services : améliorer le suivi en temps réel et promouvoir des solutions à caractère innovant,
- valorisation énergétique dans la gestion des services : rechercher la sobriété énergétique des équipements et étudier les possibilités de production d'énergie à partir de ces équipements,
- amélioration de la connaissance de la ressource en eau face au changement climatique.

Les taux de subvention peuvent s'élever jusqu'à 60 % pour les études et 40 % pour les travaux.

Les dossiers pour l'obtention des aides prévisionnelles sont récapitulés en annexe. Le montant estimatif total des opérations est de 1 101 299 €. Le montant de subvention maximal escompté est de 761 245 €.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les demandes de subventions,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : **d'approuver** les demandes de subventions pour les années 2024-2025 auprès de l'Agence de l'eau et du Département,

Article 2 : **d'autoriser** le président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette démarche,

Article 3 : **de dire**, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

082-25

Objet de l'acte :	RS - Demandes de subventions auprès de l'Agence de l'eau et du Département pour les années 2024-2025
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions
Date de l'acte :	01 juillet 2025
Annexe(s) :	Récapitulatif demandes de subventions

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250701-lmc1H33799H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H33799H1

Date de transmission en Préfecture :	01 juillet 2025
Date de réception en Préfecture :	01 juillet 2025
Date de publication sur le site internet:	mardi 01 juillet 2025